

# FAITS MARQUANTS

## 01 Nouveau siège social du CCECQA

De la direction générale du CHU de Bordeaux à Talence en 1996, puis jusqu'en 2023 locataire sur le site de l'Hôpital Xavier Arnoz, le nouveau siège du CCECQA est transféré en 2023 au 198 avenue du Haut Lévêque à Pessac : autonomisation du système d'information du CCECQA, nouvelle manière de travailler en équipe dans un environnement écoresponsable, de nouvelles modalités dans l'organisation des formations et des temps de rencontres.

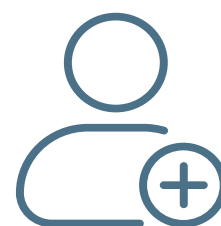


## 02 Evolution de la modalité de calcul des cotisations

Une réflexion conduite par le conseil d'administration avec l'accompagnement du commissaire aux comptes a permis en 2023 de valider un nouveau modèle de calcul des cotisations. Cette décision de changement répond à la volonté d'uniformiser la modalité d'adhésion entre les secteurs sanitaire et médico-social et d'ouvrir l'association à de nouveaux adhérents. Elle s'applique au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur la base de tranches forfaitaires.

## 03 Création de 2 nouveaux postes au CCECQA

Le CCECQA s'est engagé dans la professionnalisation de la communication et de la formation avec le recrutement de 2 responsables. Ses objectifs : renforcer l'image du CCECQA, son engagement auprès de ses adhérents en « agissant pour demain », dynamiser la communication, faciliter l'accès aux ressources et diversifier ses supports, élargir l'offre de formation à de nouvelles thématiques, associer de nouveaux formateurs.



## 04 Mesure de la culture de sécurité des soins auprès des établissements de santé

L'équipe du CCECQA s'est mobilisée pour le déploiement de cette 1<sup>ère</sup> campagne nationale. La culture de sécurité des acteurs est un préalable pour mener des actions d'amélioration de la sécurité des patients.

L'utilisation des résultats est à mettre en lien avec les rencontres de sécurité et les retours d'expériences. Ces démarches sont préconisées dans la feuille de route sécurité des patients et des résidents 2023-2027.